

Document unique d'évaluations des risques professionnels (DUERP)

Je soussigné, Monsieur Pierre CAJELOT, responsable des Gardiennes de la Terre exploitant sur le domaine de Land Rohan 44360 Vigneux de Bretagne.

Assure accueillir occasionnellement des stagiaires ou personnes extérieurs (P.E.S) lors d'ateliers ou visite.

A cette occasion et afin de limiter les risques de blessures ou autres, j'ai rédigé ce DUERP.

Voici la liste des principaux risques et comment les éviter.

Sur le terrain (extérieur)

En cas de fortes chaleurs => Les P.E.S doivent avoir une casquette, crème solaire et lunettes de soleil. Eau potable à disposition. Boire régulièrement.

Plantes urticantes, coupantes, photosensibilisantes => Port de gants et manches longues obligatoire.

Passes pieds et sols glissants ou boueux => prévoir chaussures montantes afin d'éviter les foulures ou entorses. Prévoir des bottes afin de garder les pieds au sec.

Outils de coupe => à utiliser avec précautions. Avoir un sac ou linge et des glaçons à disposition si possible lors d'un doigt coupé.

Outils mal rangé : risques de chutes ou de se cogner. On veillera à ce que les râteaux et crocs soient posés ou rangés la tête en bas.

Plantes toxiques => avoir le numéro du centre antipoison à proximité.

En intérieur (labo, hangar) :

Le responsable d'entreprise est tenu d'appliquer les BPF. A faire lire ou informer toute personne extérieur des consignes à respecter.

Cf. BPF.

En général :

Avoir un guide de consignes des premiers soins (type SST) à disposition ainsi qu'une trousse à pharmacie.

Fait à

Signature